

Concertation intercommunale sur la  
**gestion durable de l'eau**  
dans le bassin de la Siagne



**eau durable**

**Propositions des citoyens**

**Eau durable est une concertation innovante** avec le **Théâtre Législatif**. Il permet une intelligence collective entre citoyens, experts et élus.

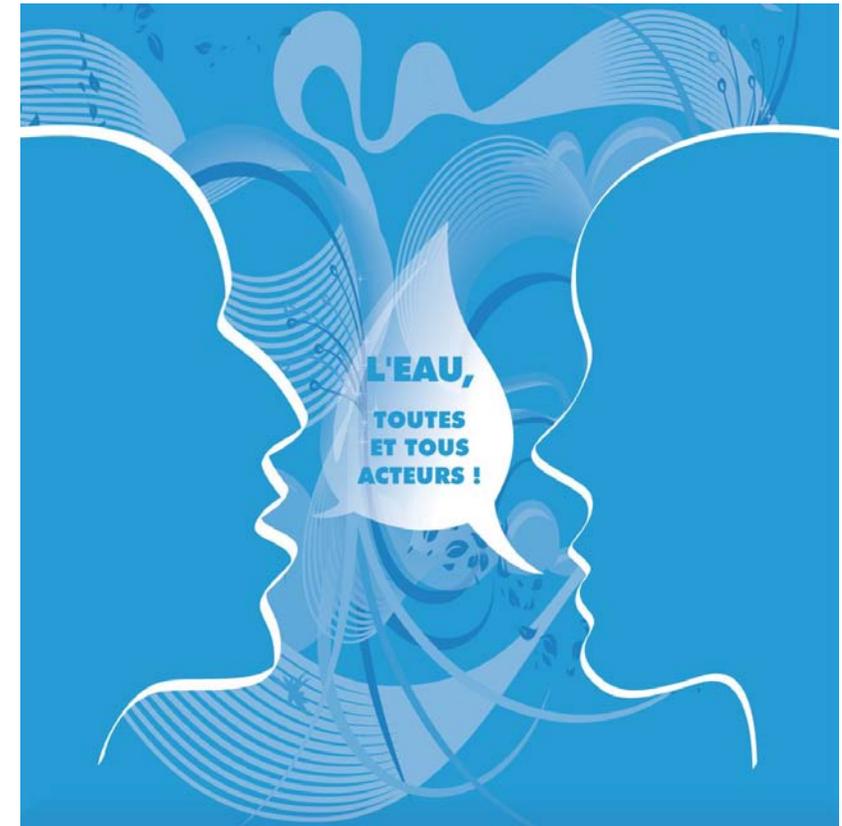
Le processus fait émerger un diagnostic partagé et un **consensus local pour la préservation de l'eau et des milieux aquatiques**.

### **Eau durable c'est**

- 9 communes**
- 10 séances**
- 655 Participants**
- 62 propositions**

L'expérimentation de 2009 c'est fait dans 9 communes du bassin de la Siagne : Auribeau-sur-Siagne, Cannes, Escagnolles, Grasse, Mandelieu, Mouans-Sartoux, Pégomas, Peymeinade et La Roquette-sur-Siagne.

Ce processus entre 2007 et 2010 fut initié par l'association éCohérence grâce à un appel à projet du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération du Pôle Azur Provence ; au concours de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Ville de Peymeinade, de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, du SICASIL, de la Lyonnaise des Eaux, de Bionova-Couleur Nature, de Vertical Green ; aux représentations des Echomédiens ; à la participation des communes, du SISA, du SIIVU, de la RME, du Lycée Francis de Croisset, de l'AAPPMA, de l'ARPE PACA ainsi que de nombreux partenaires et citoyens...



# Economie d'eau potable

## Propositions adoptées à l'unanimité

- Expérimenter des techniques pour ne plus laver les rues à l'eau potable.
- Que les Villes investissent dans des installations sanitaires publiques hygiéniques et économes en eau (mélangeurs, bouton à pied ou à genoux, infrarouge...).
- Que les communes (notamment via leur agenda 21) planifient à la mise en place de toilettes sèches dans l'espace public.
- Imposer au niveau national des normes de fabrications de la robinetterie concernant le débit, par exemple intégrer systématiquement un système de réduction du débit.
- Que la Régie Municipale des Eaux de Mouans-Sartoux partage son expérience et son expertise sur la tarification progressive de l'eau.

## Propositions non soumises au vote

Prévoir lors de la construction de maison la récupération de l'eau des évier (avec un bac pour lavage sans détergent), soit pour alimenter le jardin, soit pour aller dans la nature sans passer par les canalisations.

Accepter l'usage des WC secs et inciter leur installation lors des demandes de permis de construire.

Diffuser les informations sur les pommeaux de douche économes en eau et agréables à l'usage.

Sensibiliser la population au fait qu'il faut apprendre à économiser l'eau dès aujourd'hui, car nous en manquerons dans les prochaines décennies.

Informers les citoyens sur la disponibilité des ressources en eau, comme le niveau des nappes phréatiques.



Réduire la consommation d'eau des plonges des restaurants.

Avoir 2 réseaux d'eau, 1 pour l'alimentation et le second pour l'arrosage, le nettoyage (voirie, bateau, voiture...).

Instaurer une facturation progressive où le prix du mètre cube augmente avec le volume de consommation en l'accompagnant d'une campagne de sensibilisation.

Ne plus distribuer l'eau à volonté mais comme autrefois dans notre région selon des quotas. Quotas définis d'après les besoins journaliers et spécifiques de chacun des abonnés.

Proposer, lors de la facturation de la consommation d'eau aux usagers, l'achat de réducteurs de débit d'eau aux robinets (L'eau est mélangée avec de l'air lorsqu'elle coule.)

## Pollutions par les produits toxiques

### Propositions non soumises au vote

Étiqueter les produits toxiques (ménagers et agricoles) des conséquences en terme de santé (cancer...) et de destruction de la biodiversité.

Instaurer des bonus/malus pour les produits écologiques/polluants.

Interdire la vente de produits ou matériaux nuisibles à la biodiversité.

Interdire aux parfumeries de mettre leurs eaux de chimie aromatique dans les cours d'eau.

Lorsque l'on constate que le consommateur n'a pas un comportement suffisamment responsable ne plus autoriser la mise sur le marché de produits polluants (lingettes...).

Éliminer les produits toxiques qui ne sont pas traités par les stations d'épurations (javel...).

## Pollutions par les déchets de bâtiments en décharges sauvages

### Propositions adoptées à l'unanimité

🌀 Insérer une annexe dans les documents d'urbanismes autorisant des travaux permettant la traçabilité des déchets pour bonne gestion (volume estimé des déchets et justificatifs de mise en décharge).



100 % de traitement des eaux usées.

Permettre la fabrication de machines à laver le linge sans lessive ou très peu. (Brevet stoppé en 1990 par les fabricants de lessive).



🌀 Ouvrir un chantier de réflexion (notamment via les agenda 21) sur la possibilité d'offrir une plateforme de réemploi des déchets de construction et de jardins.

## Agriculture et jardinage

### Propositions adoptées à l'unanimité

Que les communes appuient l'implantation de restaurants « Slow Food » (Cuisine de famille) : recettes de grand-mère traditionnelles dans des restaurants à prix modérés ; recettes provençales et locales avec des produits de qualité, biologiques...

### Propositions non soumises au vote

Pratiquer un jardinage biologique : ne pas laisser le sol nu pour éviter l'évaporation, utiliser les insectes prédateurs adaptés pour éradiquer les pesticides, faire son compost pour amender la terre...

De la même manière que l'on propose du Bio dans les écoles; pourquoi ne pas proposer aussi de l'eau Bio : biocompatible et dynamisée.

## Récupération d'eau de pluie

### Propositions adoptées à l'unanimité

Favoriser la récupération d'eau de pluie.

Que les communes ouvrent un chantier de réflexion sur l'aide à l'installation de récupération d'eau de pluie mutualisée à petite échelle (résidences, groupes d'habitations...)



Mettre en place des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne).

Que l'eau du canal de la Siagne puisse y couler plus régulièrement, sans interruptions prolongées pour permettre l'arrosage maîtrisé des surfaces agricoles.

### Propositions adoptées à la majorité

À l'instar d'un syndicat de gestion des déchets qui aide à l'acquisition d'un composteur individuel, que l'intercommunalité ou le Syndicat d'alimentation en eau potable aide les particuliers à s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie.

### Propositions non soumises au vote

Creuser des canaux souterrains afin de récupérer l'eau de pluie qui glisse sur le goudron du fait de l'urbanisation.

Mise en place de législations qui obligent, lors de nouvelles constructions d'installer des systèmes de récupération d'eau de pluie. Mettre en place des aides aux particuliers pour leurs installations, comme c'est le cas pour l'énergie solaire.

# Pollutions et dégradation des sites naturels par les aménagements

## Propositions adoptées à l'unanimité

Étudier la possibilité pour une collectivité de maîtriser les types d'activités qui s'implantent sur son territoire, notamment vis à vis des golfs.

## Propositions non soumises au vote

Proposer un cahier des charges pour les projets touristiques : développement durable, matériaux sains, économie sociale et solidaire ancrée dans un projet de territoire, écocitoyenneté... Et élaborer une charte environnementale obligatoire pour tous les prestataires de tourisme.

Donner un « mini marteaux piqueur » aux élèves des écoles pour leur permettre d'enlever le bitume des cours afin de laisser l'eau y pénétrer et de créer des mini jardins.

Réfléchir avec le bon sens la protection de la nature et le développement économique (zones protégées/zones à développer) afin de préserver les écosystèmes naturels pour les générations futures.

Travailler sur la qualité de l'eau des cours d'eau afin de pouvoir s'y baigner plutôt que de construire de nouvelles piscines. Ou Mettre en place de législations et de fiscalisations plus rigoureuses sur les piscines. Par exemple, encourager les piscines naturelles à épuration par végétaux.

Mise en place de nouvelles législations en matière de forage et de prélèvement des eaux.



Informers les citoyens d'une commune sur les projets d'aménagements des communes alentours, ex : projet de golf à Peymeinade

Utiliser des pelouses synthétiques pour les golfs.



# Sensibilisation et informations générales sur l'eau

## Propositions adoptées à l'unanimité

- Plus de sensibilisation des enfants à la protection de la Siagne et à la préservation de la ressource en eau.
- Insérer dans les journaux communaux des messages et des conseils sur les bons usages de l'eau.

## Propositions non soumises au vote

Faire des animations, des ateliers pédagogiques sur la gestion de l'eau des professionnels.

Faire plus de publicité sur les programmes de « développement durable » et leurs événements pour qu'il y ai plus de personnes qui écoutent, proposent et expliquent

Associer les familles et créer des partenariats Mairie-Ecole-Collège-Lycée-Association sur les questions environnementales.

Informers de la grande influence du régime alimentaire sur la consommation de l'eau, et faire la promotion du végétarisme (ou du moins de la diminution de la consommation de viande).

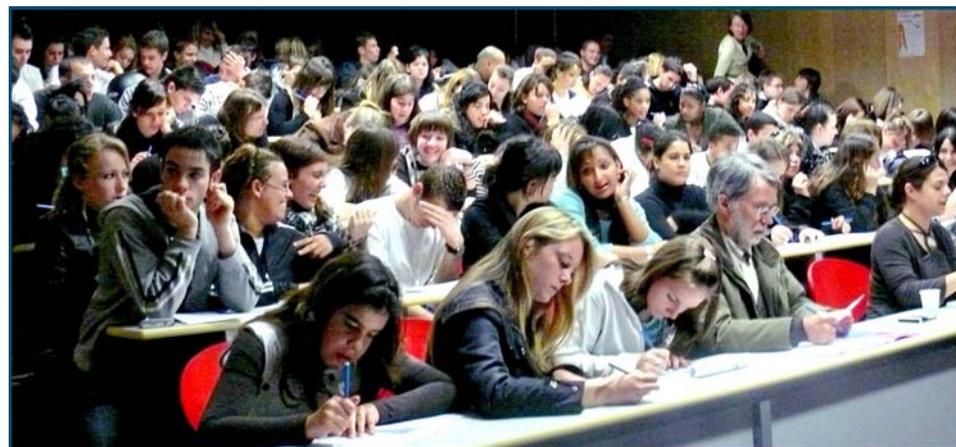
Informers sur le fait que recycler permet de consommer moins d'eau et instaurer une baisse de la taxe des ordures ménagère si le tri sélectif est bon.

Avoir une meilleure connaissance de la Loi sur l'eau de décembre 2006.



Continuer à sensibiliser grâce au théâtre.

Sensibiliser les enfants dans les écoles avec du Théâtre Législatif.





Provence-Alpes-Côte d'Azur



DB2M



Un projet piloté par l'association éCohérence et théâtralisé par la Compagnie des Echomédiens

éCohérence : [contact@ecoherence.org](mailto:contact@ecoherence.org) - [www.ecoherence.org](http://www.ecoherence.org)

Les Echomédiens : [contact@echomediens.org](mailto:contact@echomediens.org) - [www.echomediens.org](http://www.echomediens.org)

Licence Creative Common Nc-By-Sa : éCohérence

Reproduction totale ou partielle pour une utilisation non-commerciale autorisée en citant l'auteur et en apposant la même Licence.

